

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2025 DU 20/02/2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE MUNICIPALE DE TIBATI PHASE I

1.0bjet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la DGD Exercice 2025, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE MUNICIPALE DE TIBATI PHASE I

2.Consistance des prestations

Les Travaux comprennent notamment :

- TRAVAUX PREPARATOIRES
- TERRASSEMENTS
- FONDATIONS
- MAÇONNERIE - ÉLÉVATION
- CHARPENTE - COUVERTURE - PIAFOND
- MENUISERIE METALLIQUE
- MENUISERIE BOIS
- ELECTRICITE
- PLOMBERIE
- REVETEMENTS SOLS ET MURS
- PEINTURE - VITRERIE
- VOIRIES ET RESEAUX DIVERS

3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de cent millions (100 000 000) FCFA

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement public de la Dotation Général de la Décentralisation, exercice 2025 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 59 27 100 02 641024 523311

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de Tibati dès publication du présent avis tel : 675 890 748 / 693 712 777

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat général de la Mairie de Tibati sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Tibati d'une somme non remboursable : de 150.000 (cent cinquante mille) francs CFA

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard le 26/03/2025 à 10 Heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2025 DU 20/02/2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE MUNICIPALE DE TIBATI PHASE I

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : L'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant la version numérique du projet du Marché compléter et rempli avec sous format Excel le devis quantitatif et estimatif

10.Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de cinq (05) mois

11.Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2 000 000 (deux millions) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

NB : Cette caution de soumission devra être timbrée et revêtue de la mention manuscrite de l'établissement agréé l'ayant délivré. Elle doit être accompagnée du récépissé de consignation délivré par la caisse de dépôt et de consignation (CDEC)

12.Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission doit être produite en originale et les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédent la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurances agréée par le Ministère chargé des Finances.

13.Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 26/03/2025 à 11 heures à la Mairie par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Tibati.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

14.Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière qui n'apparaîtrait pas dans le sous détail ;
- L'absence ou omission d'un sous détail de prix ;
- La note technique inférieure à 70% des "oui".
- La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission du

soumissionnaire doit être impérativement produite en originale, les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre Indicatif sur:

- Un tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égale à 50 millions par année oui/non
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 50 millions oui/non
- Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires sur deux années ; oui/non
- L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier); oui/non
- Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ; oui/non
- La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes. Mesures d'hygiène) oui/non
- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-

disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16.Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17.Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Tibati, dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

TIBATI Le 19-02-2025

Le MAIRE

DAHIROU